

NOM :

(en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Prénoms : _____ N° du candidat :

Né(e) le : _____

(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la liste d'appel)

Examen ou Concours : **Diplôme National du Brevet**

série* : **Générale**

Epreuves/sous-épreuve : **Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique**

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Note

40

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

*Uniquement s'il s'agit d'un examen.

SESSION 2017

Le candidat répond sur le sujet qui est rendu en fin d'épreuve.

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE (13 points)
DEUXIÈME PARTIE : GÉOGRAPHIE (13 points)
TROISIÈME PARTIE : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (10 points)

La maîtrise de la langue est notée sur 4 points.

DURÉE : 2 heures

COEFFICIENT : 2

NB DE PAGE(S) : 11

NE RIEN ECRIRE

DANS LA PARTIE BARREE

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE (13 points)

I- QUESTIONS (7 points)

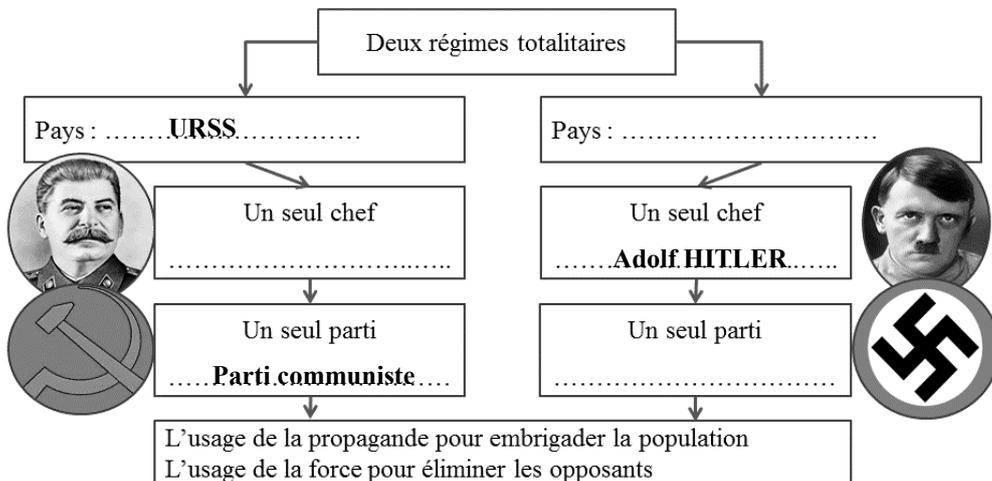
1. En quelle année a eu lieu la révolte d'Ataï en Nouvelle-Calédonie ? (0,5 point)

.....
.....

2. Quel génocide a eu lieu durant la Première Guerre mondiale ? Dans quel pays actuel s'est-il déroulé ? (1 point)

.....
.....

3. Complétez le schéma ci-dessous en écrivant sur les pointillés les noms manquants. (1,5 point)



NE RIEN ECRIRE

DANS LA PARTIE BARREE

II- TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)



« Difficile de se rejoindre ! »

Caricature de John Collins, paru dans le journal The Gazette en 1951.

NE RIEN ECRIRE

DANS LA PARTIE BARREE

1. Quelle est la nature du document ? De quand date-t-il ?

.....
.....

2. Sur ce document, chaque personnage représente un pays. Complétez les cadres sur le document en indiquant le nom du pays auquel correspond chaque personnage.

3. Quelles idéologies s'affrontent ici ?

.....
.....

4. Quel nom a-t-on donné à cet affrontement ? Pourquoi n'est-il pas direct ?

.....
.....

NE RIEN ECRIRE

DANS LA PARTIE BARREE

DEUXIÈME PARTIE : GÉOGRAPHIE (13 points)

I- QUESTIONS (7 points)

1. Tâche cartographique. (3,5 points)



- Sur la carte, placez le nom d'un pays riche, d'un pays émergent et d'un PMA. (1,5 point)
- Sur la carte, placez le nom d'un océan. (0,5 point)
- Choisissez vos figurés pour représenter le pays riche, le pays émergent, le PMA, puis complétez la légende et la carte. (1,5 point)

NE RIEN ECRIRE

DANS LA PARTIE BARREE

2. Reliez le mot de vocabulaire à sa définition. (1,5 point)

Interface ●

Territoire ●

Région ●

● Espace vécu et approprié par ses habitants

● Territoire administratif intermédiaire situé entre l'échelle locale et l'échelle nationale

● Zone de contacts et d'échanges privilégiés entre deux espaces distincts

3. Donnez deux exemples montrant le rôle joué par la France au niveau mondial. (2 points)

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ECRIRE

DANS LA PARTIE BARREE

II – TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

Brexit : conséquences pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française

Avec la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, les Britanniques qui souhaitent se rendre en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie française devront obtenir un visa de séjour, qu'importe la durée de celui-ci. En effet, l'espace Schengen permet aux ressortissants de pays membres de l'Union européenne de se rendre dans n'importe quel pays européen sans visa, si le séjour ne dépasse pas la durée de trois mois. En sortant de l'Union, le Royaume-Uni renonce donc à cet espace, auquel font partie la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française. Néanmoins, il est fort probable que les Britanniques disposent de facilités, à l'instar d'autres pays européens non-membres de l'espace Schengen. Pour les produits importés du Royaume-Uni, ceux-ci seront désormais soumis aux droits de douane. Les deux collectivités du Pacifique devront s'attendre à une hausse du prix des produits importés du Royaume-Uni. Enfin, les étudiants sont les autres « victimes » collatérales du Brexit : les facilités d'échanges ou d'études en Angleterre ainsi que le programme Erasmus seront directement affectés par la sortie des Britanniques de l'Union européenne.

Extrait d'un article paru le 25 juin 2016 sur le [site internet Outremer 360°](#)

1. Dans le texte ci-dessus, soulignez l'expression qui définit ce qu'est le Brexit.
2. Pourquoi la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française sont-elles concernées par le Brexit et ce qui se passe au sein de l'Union européenne ?

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ECRIRE

DANS LA PARTIE BARREE

3. D'après le texte et à l'aide de vos connaissances, expliquez ce qu'est l'espace Schengen.

.....

.....

.....

.....

4. D'après le texte et à l'aide de vos connaissances, expliquez ce qu'est le programme Erasmus. Pourquoi les étudiants calédoniens peuvent-ils en bénéficier ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

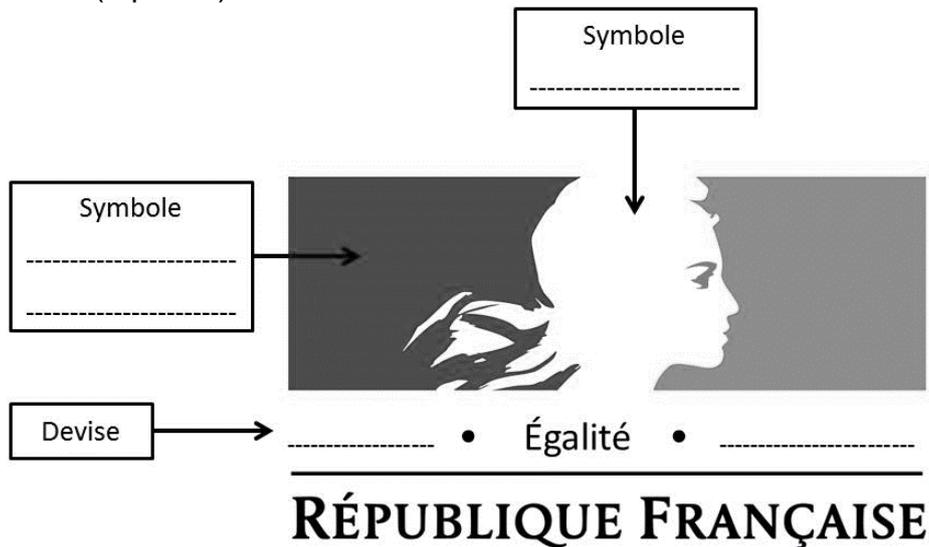
NE RIEN ECRIRE

DANS LA PARTIE BARREE

TROISIÈME PARTIE : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (10 points)

I - QUESTIONS (5 points)

1. Complétez le logo et les cadres ci-dessous en écrivant sur les pointillés les mots manquants. (2 points)



2. Citez un principe de la République française et expliquez-le. (1,5 point)

.....
.....
.....

3. Quel accord définit le principe de la citoyenneté calédonienne ? En quelle année a-t-il été signé ? (1 point)

.....
.....

4. Qui est le chef des armées en France ? (0,5 point)

.....

NE RIEN ECRIRE

DANS LA PARTIE BARREE

II – TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Le film « Home », agent électoral des écologistes ?

Et si la principale soirée électorale des européennes avait eu lieu vendredi 5 juin ? « Home », le documentaire écologiste réalisé par Yann Arthus-Bertrand, diffusé deux jours avant le scrutin à 20 h 35 sur France 2, a réuni plus de 8 millions de spectateurs en moyenne. [...]

De fait, dès l'annonce des résultats et de la spectaculaire percée du vote écologiste, la polémique s'est engagée. « Le vote s'est cristallisé vendredi soir avec la diffusion du film. L'écologie a envahi les esprits et les cœurs », relevait Bernard Lehideux, député MoDem sortant non reconduit.

Chez les Verts, on se félicitait du succès rencontré par le documentaire, en reconnaissant qu'il avait pu donner un « coup de pouce » dans les urnes, tandis que le ministre du budget, Eric Woerth, saluait « un film prise de conscience ».

Si influence il y a eu, France 2 n'est pas la seule responsable. La version du film en langue française a, depuis, été téléchargée sur YouTube par 1,35 million de personnes.

Pascale ROBERT-DIARD, *Le Monde*, 8 juin 2009

1. Sur quel média le documentaire « Home » a-t-il été diffusé ? Soulignez dans le texte un élément montrant qu'il s'agit d'un média de masse.

.....

2. Entourez dans le texte l'expression indiquant que, pour certains, le documentaire « Home » pourrait être « un agent électoral des écologistes ».

3. Quel a été le rôle des médias dans le vote des électeurs ?

.....

.....

.....

4. Quel autre moyen de communication évoqué dans le document devient aujourd'hui un important média de masse ?

.....

.....

.....